

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11,12, 13 et 14 juin 2019

2019 V.229 Vœu relatif aux moyens de la police nationale dans le 19^e arrondissement

Le Conseil de Paris,

Considérant les fortes problématiques de sécurité et de tranquillité publique rencontrées par les parisiennes et les parisiens et leurs inquiétudes relayées régulièrement par la Ville, notamment dans les quartiers populaires,

Considérant la persistance de multiples lieux de trafic de stupéfiants à Paris, notamment de crack autour de la place Stalingrad et de la rue d'Aubervilliers,

Considérant l'augmentation des faits de violence et actes délictuels attestée par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure dans sa 3^e édition du bilan statistique « Insécurité et délinquance », pour l'année 2018, à Paris notamment.

Considérant les demandes des habitants, des commerçants, des associations, d'une présence accrue de policiers fidélisés sur le terrain, y compris en soirée et la nuit Considérant la forte mobilisation des effectifs de commissariats, leur courage et leur dévouement en faveur de la sécurisation des parisiennes et des parisiens,

Considérant que la mobilisation des effectifs des commissariats depuis de nombreuses semaines sur des opérations de maintien de l'ordre accentue cette baisse de la présence sur de nombreux quartiers de la capitale qui se fait ressentir lourdement

Considérant le souhait de la Ville que Paris bénéficie d'une part importante des 10 000 créations de postes en faveur de la sécurité sur le quinquennat, souhait exprimé par le Préfet de Police

Considérant que les élu(e)s de Paris ont demandé à de nombreuses reprises cette mobilisation d'effectifs et de moyens à la hauteur des différents phénomènes de délinquance;

Considérant que la Préfecture de Police s'est engagée à transmettre aux maires d'arrondissement les statistiques trimestrielles de la délinquance concernant leur arrondissement

Considérant enfin que Paris a toujours été candidate à chacun des dispositifs visant à renforcer la sécurité publique dès lors qu'ils sont associés aux moyens et à des effectifs nécessaires,

Sur proposition de François Dagnaud, Roger Madec et des élus du groupe socialiste et apparentés,

Émet le vœu :

- Que l'État renforce la présence des effectifs de police sur le terrain et les moyens dédiés aux commissariats au vu des attentes exprimées par les habitants
- Que les commissariats bénéficient de l'indispensable appui des services spécialisés de la Préfecture de Police pour remonter les filières et réseaux
- Que le Préfet de Police transmette aux maires d'arrondissement les statistiques trimestrielles de la délinquance concernant leur arrondissement, comme il s'y est engagé.